

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 1. Janvier 1920

SOMMAIRE :

Assemblée générale. Réunions du Mois.

I. Association des anciennes Élèves

1. *Compte rendu des réunions du Conseil du 8 et 29 décembre.*
2. *Mariages-Naissances.* ▼
3. *Décès.*
4. *Examens.*
5. *Sociétaires nouvelles.*
6. *Changements d'adresses.*
7. *Réouverture de la Bibliothèque.*

II. Société de Bienfaisance

1. *La Vente de Décembre.*
2. *La Fête de Noël.*
3. *Cercle amical.*

III. Carrières de Femmes et Œuvres sociales

1. *L'École de Notariat.*
2. *La Ferme-Ecole.*
3. *Aux jeunes filles. Renée de Montmort.*
4. *Les Pouponnières de l'Entr'aide des femmes françaises.*

Assemblée Générale

L'Assemblée générale aura lieu le jeudi 29 janvier à 2 heures.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport de la présidente.
- 2° Rapport de la trésorière.
- 3° Projets de réunions mensuelles régulières accompagnées d'un programme de causeries sur des sujets actuels.
- 4° Election de 7 membres du Conseil en remplacement de Mme Giesecke (G. Nordling), Mlles H. Hécart, S. Karpelès, Mme Piat, Mlle M. Romand, membres-sortants ; de Mlle Dupuy et de Mme Mantoux (D. Heitz), démissionnaires.

Se présentent aux élections :

- Mlle Renée Bergman.
- Mlle Hélène Burgaz.
- Mme Giesecke (M. S.).
- Mlle S. Karpelès (M. S.).
- Mlle Hécart (M. S.).
- Mlle Jeanne Mathias.
- Mlle Romand (M. S.).
- Mme Piat (M. S.).
- 5° Election du Bureau (1).

Réunions du Mois

Conférence de M. Félicien Challaye, agrégé de l'Université, sur le drame lyrique ou Nô et le théâtre de poupées au Japon, le samedi 21 février à 4 heures.

Nos compagnes pourront amener une ou plusieurs invitées étrangères au lycée.



Cercle Amical : les dimanches 8 février et 14 mars à 2 heures.

Réunion de Bienfaisance : les jeudis 12 février et 11 mars à 5 heures.

(1) Les sociétaires qui ne pourront assister à l'Assemblée générale sont instamment priées d'envoyer leur vote par correspondance.

ASSOCIATION AMICALE
des Anciennes Elèves du Lycée Molière
71, Rue du Ranelagh, PARIS (16^e)

Ce 15 Décembre 1919.

M et chère Compagne,

Vous avez appris la mise à la retraite de Mlle Moria qui enseigna pendant de si longues années le dessin au Lycée Molière.

Désirant témoigner notre reconnaissance à notre ancien professeur, membre fondateur de l'Association et conserver, en même temps, parmi nous le souvenir de son talent, le Conseil de l'Association a décidé de convier les anciennes élèves et élèves du Lycée à une souscription dont le montant servirait à acquérir pour la Salle de l'Association une des œuvres de Mlle Moria.

Nous sommes persuadées que vous serez désireuse de vous associer à cette manifestation d'affection et de gratitude, et nous vous prions de bien vouloir avvertir celles de nos anciennes compagnes qui n'auraient point reçu cette circulaire.

Recevez l'expression de notre plus cordial souvenir.

Pour les Membres du Conseil :
La Présidente de l'Association,

L. DUPUY

1. Association des Anciennes Elèves

Réunions du Conseil du 8 et 29 décembre

Le Conseil s'est réuni le 8 décembre dernier sous la présidence de Mlle Dupuy. Mlles H. Hécart, vice-présidente, M. Albert Petit, trésorière, M. Romand, trésorière-adjointe, Mme Delzant, secrétaire, Mlle Feist, secrétaire-adjointe, Mmes Dumont, Giesecke, Kerrion, Mlles S. Karpelès, Pontseyrez assistaient à la réunion ; Mme Piat, Mlles Milliard et Valério s'étaient excusées.

Mlle Stoude, directrice honoraire du Lycée Molière, et Mlle Plicque, directrice actuelle du Lycée, étaient présentes.

Mlle Dupuy remercie Mlle Stoude et Mlle Plicque d'avoir bien voulu assister à la réunion et demande à Mlle Plicque d'accepter, elle aussi, le titre de Présidente d'Honneur de l'Association.

Avec la plus grande bonne grâce, Mlle Plicque déclare qu'elle est toute disposée non seulement à devenir présidente d'honneur de notre Association, mais encore à seconder tous nos efforts dont elle a déjà eu occasion, dit-elle, de constater l'utilité pratique et la portée.

Cette activité vient de se manifester à l'occasion de la Vente de Charité dont Mlle Plicque annonce le très beau résultat : 15.398 fr. de bénéfice net, auxquels il faut ajouter les 320 francs rapportés par la tombola organisée par Mme Delzant pour la Pouponnière universitaire de l'Entr'aide des femmes françaises.

Mlle Stoude propose pour la Bourse de l'Association une élève très méritante, en faisant toutefois observer que cette année, pour des raisons de famille, cette enfant est obligée d'accomplir son année scolaire au Collège d'Auxerre. Cette circonstance n'empêche pas le Conseil de lui attribuer la bourse : la scolarité sera acquittée au Collège d'Auxerre en attendant que notre jeune compagne réintègre le Lycée Molière.

Mlle Dupuy demande au Conseil de fixer la date de l'Assemblée générale, afin qu'elle puisse encore collaborer à la préparation du procès-verbal, car elle est obligée de donner sa démission de présidente et de membre du Conseil, son mariage très prochain devant l'éloigner de Paris.

Les membres présents lui témoignent, en la félicitant, l'unanimité de leurs regrets et leur reconnaissance pour le dévouement avec lequel elle a dirigé depuis trois ans l'Association dans un esprit si large et si généreux. L'Assemblée générale aura lieu le *jeudi 29 janvier*, et selon le désir exprimé par la présidente une nouvelle réunion du Conseil se tiendra à la fin de décembre pour en arrêter le procès-verbal et préparer le projet de budget pour 1920.

Avant de clore la séance, Mlle Dupuy donne communication au Conseil de la proposition qui lui a été faite, et à laquelle elle s'associe personnellement de tout cœur au sujet de l'opportunité d'une manifestation de notre affectueuse gratitude envers notre ancien professeur Mlle Moria, à l'occasion de sa mise à la retraite.

Mlle Stoude rappelle que Mlle Moria, membre fondateur de l'Association, fut l'une des premières à témoigner sa sympathie à notre groupement, méritant ainsi un titre de plus à notre reconnaissance.

A l'unanimité, le Conseil estime que le meilleur témoignage qui pourrait être donné de cette gratitude serait d'ouvrir une souscription dont le produit servirait à acquérir une œuvre de Mlle Moria pour décorer la salle de réunion de l'Association, et conserver ainsi parmi nous le souvenir de son talent.

Il est donc décidé qu'une lettre-circulaire sera dans ce but adressée à toutes les sociétaires et aspirantes, en même temps que le prochain *Bulletin*.



Le Conseil s'est de nouveau réuni le 29 décembre à 2 heures, présidé pour la dernière fois par Mlle Dupuy. Étaient présentes : Mlle Albert Petit, trésorière, Mlle M. Romand, trésorière-adjointe, Mme Delzant, secrétaire, Mlle J. Feist, secrétaire-adjointe, Mlles S. Karpelès, Milliard, Mmes Dumont et Piat. — S'étaient excusées : Mlles Hécart, vice-présidente, Pontsevrez et Valério, Mmes Giessecke et Kerrion.

Mlle Stoude et Mlle Plicque, présidentes d'honneur de l'Association, avaient manifesté leurs regrets de ne pouvoir assister à la réunion.

La séance est entièrement consacrée à la préparation de l'Assemblée générale qui aura lieu le 29 janvier.

Mlle Dupuy annonce la démission de Mme Mantoux (Dora Hertz) qui, éloignée de Paris, renonce à ses fonctions au Conseil, ne pouvant assister à aucune des réunions.

Outre les 5 membres sortants rééligibles : Mme Giesecke, Mlles Hécart, S. Karpelès, Mme Piat, Mlle M. Romand, il y aura lieu de procéder au remplacement des deux membres démissionnaires, Mlle Dupuy et Mme Mantoux.

Il serait à souhaiter de voir entrer au Conseil un élément jeune, actif, qui représenterait plus directement les générations nouvelles.

A ce propos, Mme Delzant exprime le regret que pour provoquer des candidatures il faille faire de si nombreuses démarches et que nombre de sociétaires, pourtant très attachées à l'A., manifestent si peu d'intérêt pour la direction qui lui sera donnée.

Pour exciter cet intérêt et resserrer entre nous les liens de camaraderie, Mlle Milliard pense qu'on pourrait soumettre à l'Assemblée générale un projet de réunions mensuelles régulières, au nombre de 6, accompagnées d'un programme de causeries sur des sujets actuels : mouvement social, mouvement féministe, questions littéraires, scientifiques, musicales et artistiques. Le principe essentiel de ces réunions serait la coopération des idées, et la libre discussion, mais elles ne seraient pas forcément austères et pourraient se terminer par un thé, voire même un peu de musique.

Le Conseil approuve cette proposition espérant que ces réunions régulières pourront réussir aussi bien à Molière que dans d'autres lycées de Paris où des tentatives analogues ont eu un plein succès.

Mlle Albert Petit annonce que la Bourse d'Etudes de 500 fr. a été remise à Sabine Arnou, et donne lecture du projet de budget pour l'année 1920, projet compliqué cette année par les augmentations qui sont à prévoir sur tous les chapitres, impressions, frais de bureau, d'affranchissement, etc.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale est enfin arrêté comme il suit :

- 1° Rapport de la présidente.
 - 2° Rapport de la trésorière.
 - 3° Projet de réunions mensuelles régulières accompagnées d'un programme de causeries sur des sujets actuels.
 - 4° Election de 7 membres du Conseil en remplacement des 5 membres sortants et des 2 membres démissionnaires.
 - 5° Election du Bureau.
-

Mariages-Naissances

On nous annonce le mariage de :

Mlle Germaine Madières avec M. René Amblard, lieutenant d'artillerie, élève de l'Ecole Polytechnique, chevalier de la Légion d'honneur.

Mlle Valentine Meyer-May avec M. Robert Maroni, Ingénieur des Arts et Manufactures.

Mlle Jacqueline Dalmeyda avec M. Raymond Samuel, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre.

Mlle Adrienne Olive avec M. Lucien Dupré.

Mme Bienvenu (Suzanne Maire) avec M. Manfred Pezzoli.

Mlle Suzanne Sers avec M. André Schmid, Ingénieur des Arts et Manufactures, décoré de la Croix de guerre.

Mlle Béatrix Polack avec M. Giacomo J. Tedesco.

Mlle Marcelle Etevenon, avec le lieutenant Robert Lallemand, décoré de la Croix de guerre, pilote aviateur au centre d'Hussein-Dey (Alger).

Mlle Annie Esmérian avec M. Jean Réval de la Forterie.

Mlle Giselle Fauque avec M. Robert Têtevuide, décoré de la Croix de guerre.

Mlle Nicole Coville avec M. Jean Cumenge, Sous-Préfet de Barbezieux.

Mlle Denise Kahn, Ingénieur E. S. E., licenciée ès sciences, avec M. Pierre Jaudel, négociant.

Le D^r et Mme Raymond (Eugénie Peytral) nous font part du mariage de leur fille Mlle Marguerite Raymond avec M. Henri Dumas.



M. et Mme Jacques Arbola (Solange Accolas) nous font part de la naissance de leur fils Claude.

M. et Mme Bochet (Marcelle Bonnard) ont le plaisir de nous annoncer la naissance de leur fils Jean-Pierre.

M. et Mme Moussat (Raymonde Nun-Girardin) nous annoncent de Metz la naissance de leur fille Colette-Françoise.

Nous adressons à nos compagnes nos vœux de bonheur et nos cordiales félicitations.

Décès

On nous annonce le décès de :

Mme Tailliar, grand'mère de Mlle Andrée Tailliar.

M. Peytral, sénateur des Bouches-du-Rhône, ancien Ministre,
père de Mme Raymond (Eugénie Peytral).

Nous envoyons à nos compagnes l'expression de notre douloureuse
sympathie.

Examen

Mlle Germaine Bernard a subi avec succès le concours d'entrée
à l'Ecole de Chimie appliquée.

Sociétaires nouvelles

Sociétaire perpétuelle

Mlle Jeanne Courtin, 2, av. Victor-Hugo, à Romans (Drôme).

Sociétaires

Mlle Jeanne Cadet, 2, rue d'Auteuil, 16°.

Mme Jean-Girard (Marguerite Dubois), 1, place des Perchamps,
16°.

Mlle Georgette Guichard, 19, rue Lafontaine, 16°.

Mlle Marietta Martin, 28, rue de l'Assomption.

Aspirantes

Mlles

Jacqueline Teutsch, 149, rue de la Pompe, 16°.

Marie-Thérèse George, 4 bis, rue Gustave-Zédé, 16°.

Georgette Kauffmann, 33, rue du Ranelagh, 16°.

Marguerite-Marie Chalufour, 1, Place des Ecoles, Boulogne-sur-
Seine.

Yetta Gaisenband.

Simone Loewé, 33, rue Davioud, 16°.

Marie Morouzi, 3, avenue des Chalets, 16°.

Marguerite Quidor, 82, rue Michel-Ange, 16°.

Changements d'adresse

- Mme Samuel (Jacqueline Dalmeyda), 42, avenue Mozart, 16°.
Mme Mendel (Suzanne Franck), 23, rue de Villejust, 16°.
Mme Trèves (Sophie Cahen), 60, avenue Malakoff, 16°.
Mlle Andrée Valério, professeur au Lycée de Niort, 1, rue Ter-
randière, Niort (Deux-Sèvres).
Mme Walrand (Denise Bons), 45, rue de Boulainvilliers.
Mme Charles Picard (Louise Rousselot), Ecole Française d'Ar-
chéologie, 6, rue Didot, Athènes.
Mme Martineau (Sabine Pontsevrez), 11, rue du Maréchal
Joffre, Hagondange, Moselle.
Mme Lyon-Caen, 7, rue Francisque-Sarcey.
Mme Nora, 4, rue Edmond-About.
Mlle M. Courtin, professeur au lycée de jeunes filles de Caen,
Calvados.
Mlle Jeanne Cadet, 2, rue d'Auteuil.
Mlle Angèle Ponchont, 9, rue des Chanoines.
Mme Noiré (Madeleine Laborie), rue de Courcelles, 17°.
Mme Boutillier (M.-L. Reclus), 3, rue Charles-Dickens, 16°.
Mme Deleltrez, 91, rue Monceau, 8°.
Mlles Annie et Jeanne Roux, les Mandeliers, 28, rue des Fonte-
nottes, Besançon (Doubs).
Mlle Renée de Montmort, 15, avenue du Colonel Bonnet, 16°.
Mlle Condamine, 91, rue de l'Assomption.
Mme Moussat (R. Nun-Girardin), 10, rue du Haut-Poirier,
Metz (Moselle).
Mlle M. Smith, 33 bis, Boulevard Bourdon, 4°.
Mme Arin (J. Mispoulet), *abonnée*, à Marrakech, Contrôle Civil,
Maroc.

Réouverture de la Bibliothèque

Nous rappelons à nos compagnes que la Bibliothèque est ouverte
les *lundi, mardi, samedi*, de 2 h. 1/2 à 4 h.

Mlle *Albert Petit* qui en assure le fonctionnement se tient à la
salle de Braille à la disposition des amateurs de livres.

2. Société de Bienfaisance

La Vente de décembre

Mieux que toutes les phrases, les chiffres que nous publions ci-dessous diront avec éloquence le gros succès de la Vente qui eut lieu au Lycée Molière le mercredi 3 et le jeudi 4 décembre, avec le concours si dévoué de Mlle Plicque, directrice du Lycée.

Le Buffet dirigé par les élèves de 6^e Année a rapporté à lui seul 2.286 70

Cette recette nous remplit de joie, car elle est due au dévouement et au talent culinaire de nos « Philosophes » qui, pour la circonstance, s'étaient faites « pâtisseries », et ont donné tous les gâteaux.

Le Comptoir N^o I (Professeurs) 1.476 05

Toutes les anciennes élèves venues en acheteuses pour la Vente, ont été heureuses de retrouver au milieu de nous Mlle Stoude qui, pendant les deux jours, tint la caisse du Comptoir N^o I, et organisa elle-même la petite loterie dont M. Clemenceau nous fournit l'occasion en faisant don à un comptoir d'élèves d'un de ses livres portant une dédicace de sa main.

Le Comptoir N^o II (5^e Année) a rapporté 1.327 10

Comptoir N^o III (4^e Année A) » 945 15

Comptoir N^o IV (4^e B) » 837 90

Comptoir N^o V (3^e B et A) » 716 85

Comptoir N^o VI (3^e A et C) » 846 80

Comptoir N^o VII (2^e A) » 738 05

Comptoir N^o VIII (2^e B) » 933 45

Comptoir N^o IX (1^{re} Année A, B et C), dirigé par Mlles Lowengard 1.274 50

Comptoir N^o X dirigé par Mme Martin de la Maison d'Education 1.350 »

soit pour le buffet et les dix comptoirs un total de . . . 12.726 55

Deux comptoirs avaient été spécialement organisés par Mme Armagnat et Mme Bohren au profit des pays dévastés.

Le Comptoir de Mme Armagnat a rapporté 1.410 fr.
Le Comptoir de Mme Bohren a rapporté 450 »

Sur le bénéfice de son comptoir, Mme Bohren a prélevé une somme de 50 francs destinée à aider une veuve spécialement recommandée par Lucie Botz et dont le mari est mort en mars dernier des suites de la tuberculose contractée dans les tranchées, la laissant dans une situation très pénible elle et ses deux enfants dont l'un presque aveugle.

Mlles Schlessier et Zilliox, Mlles Germaine Belot, Yvonne et Marguerite Fournès, Renée Bergman, Hélène Burgaz et Madeleine Albert Petit qui s'occupent avec tant de dévouement du *Livre de l'Aveugle* ont tenu au profit de cette œuvre si intéressante un comptoir spécial qui a rapporté 1.786 60

Enfin Mme Delzant a organisé au bénéfice de la Pouponnière Universitaire de l'Entr'aide des femmes Françaises une tombola qui a produit 320 fr.

Ajoutons à ce propos que nous avons été profondément touchées de la sympathie que les plus jeunes élèves du Lycée ont témoigné à cette œuvre dont l'objet est si intéressant.

Nous relevons donc une recette totale de 16.693 38

Les frais divers (cartes, affranchissements, frais d'installation, note de Belloir) s'élevant à 975 30

Il reste un *bénéfice net* de 16.693,35 — 975,30 = 15.718 05

Sur cette somme il revient à la Société de Bienfaisance 12.634 10

Le Comptoir N° XI (Livre de l'Aveugle) lui ayant remis 740 »

Le comptoir XII (Mme Armagnat) 72 85

et (Mme Bohren) 50 »

Voilà assurés, pour nos familles, les secours rendus si nécessaires par les conditions actuelles de la vie, et pour nos petits, les vacances de 1920 !

Quelle pensée réconfortante et quel meilleur remerciement adresser à toutes celles qui n'ont épargné ni leur temps ni leurs peines pour notre Vente ?

La Fête de Noël

Comme chaque année, le lycée Molière a convié ses petits amis à fêter Noël autour d'un bel arbre lumineux.

Nos jeunes invités étaient au nombre de 140 (garçons et filles).

Grâce à la générosité des jeunes élèves du Lycée et de tous nos amis, le « père Noël » dont la visite est toujours saluée de si joyeuses acclamations a pu faire une abondante distribution de joujoux, poussant ensuite la bonté et l'affabilité jusqu'à escorter les enfants dans le vestibule lorsqu'est venue l'heure du départ.

Nos « Philosophes » qui ont décidément tous les talents, se sont montrées aussi bonnes musiciennes qu'elles s'étaient affirmées habiles pâtissières à l'occasion de la Vente.

Elles ont chanté de vieux Noël's délicieux dont l'un était un Noël provençal traduit par Mlle Mauran.

Le goûter bien servi et copieux a été fort apprécié des petits, ainsi que les jouets que nous leur avons distribués.

Nous regrettons que les parents n'aient pu être témoin de la joie de leurs enfants, mais l'exiguïté du local nous force à borner nos invitations à ceux-ci.

Deux mamans seulement, que nous avons connues toutes enfants, avaient été autorisées à pénétrer dans la salle : Mme Dauvergne (Mélanie Calmels) et Mme Joubert (Charlotte Dopfer) à qui la vue de l'arbre devait rappeler de lointaines émotions d'enfance.

Cercle amical

Les réunions ont été attendues cette année avec impatience, car l'interruption des vacances les avait espacées de plusieurs mois. Malvina Hembacher, aidée de Renée Bergman, s'occupa du « Trousseau », œuvre qui intéresse particulièrement nos pupilles ; elle leur permet en effet d'acquérir pour une somme modique, — que les circonstances actuelles ont dû augmenter sensiblement, — le linge de corps et de maison dont elles auront besoin quand elles se marieront.

Même succès à la Bibliothèque, dont Madeleine Albert Petit a assumé la charge. Peu nombreuses sont celles qui n'aiment pas à lire ; on apprécie même des livres purement littéraires tels que « Le Petit Chose », « La Petite Fadette », etc... La plupart les empruntent et les rapportent régulièrement chaque mois.

En novembre, Mlle Scott, si dévouée à la Société de Bienfaisance, nous a dit quelques mots de la mort récente de Mme Maury, mère de Geneviève Maury, chez qui plusieurs jeunes filles ont été reçues à Villefavard (Hte-Vienne). Elles ont tenu à témoigner leur sympathie

et leur reconnaissance à notre compagne, qui était venue parmi nous, malgré son deuil récent.

La partie artistique est assurée cette année par une ancienne élève du Lycée, Louise Ghins ; accompagnée par sa mère, elle nous chanta, de sa voix chaude et pénétrante, l'*Air des Larmes*, de Werther, et quelques mélodies sentimentales qui plurent beaucoup ; enfin elle a dirigé les chœurs avec un entrain irrésistible. — Quoique la plupart des jeunes filles ne connaissent pas leurs notes, elles ont cependant un certain sens musical, et toutes ont un véritable goût pour le chant. Deux d'entre elles chantèrent « La Cigale et la Fourmi », de Dalcroze, au grand amusement de leurs compagnes ; puis toutes entonnèrent des chants qu'elles connaissaient : *Aux Morts pour la Patrie* ; *O lune, jolie lune*, et enfin : *Vivons en chantant*.

Le goûter, organisé par Madeleine Romand, fut intime et charmant ; les jeunes filles s'étaient assises par petits groupes de quatre ou cinq, heureuses de se retrouver entre amies. Mme la Directrice nous fit l'honneur de sa visite et nous assura de l'intérêt qu'elle prend à nos efforts.

Quelques jeux furent organisés : la poste court, la polka des chaises, pendant laquelle Marietta Martin tint le piano.

Toutes les jeunes filles partirent à regret, déplorant la fin d'une journée si agréable, déjà écoulee, et espérant bientôt se retrouver, le deuxième dimanche de décembre.

En décembre, la danse a été reprise pour la première fois depuis la guerre, et avec quel succès ! Marietta Martin joua polkas et valse ; Madeleine Romand fit pour les plus jeunes la démonstration des pas, tandis que les aînées qui jadis avaient appris à danser au Cercle, furent des cavaliers parfaits.

On fit halte pour écouter Mlle Dugard parler de la littérature de guerre d'après trois exemples typiques : le *Feu* de Barbusse caractérise le livre pessimiste. Malgré tout ce qu'il y a de sombre dans les tableaux évoqués, les dialogues d'argot des tranchées ont beaucoup amusé notre public. Puis les humoristiques « *Silences du Colonel Bramble* », de Maurois, dont l'ironie a été fort bien goûtée, ont montré un côté pittoresquement drôle du front ; enfin le livre tout récent de Valloton « *Ceux de Barivier* », a, pour terminer, donné une idée noble et élevée de la guerre pour le droit.

3. Carrières de Femmes et Œuvres sociales

Ecole de notariat de Paris

Fidèles au programme que nous nous sommes tracées de tenir nos compagnes au courant des nouvelles carrières qui leur sont ouvertes, nous tenons à leur signaler l'*Ecole de Notariat de Paris* qui a repris ses cours depuis novembre 1919.

Les élèves y reçoivent un enseignement à la fois théorique et appliqué, comprenant les diverses branches du droit et toutes les matières notariales, qui les met plus rapidement encore que dans les Facultés en mesure d'occuper dans une étude une place lucrative.

Les faveurs attachées au diplôme de l'Ecole abrègent notablement la période du stage.

Comme les Facultés, l'*Ecole est ouverte aux femmes*, qui depuis la guerre ont occupé des emplois dans les études et y ont rendu des services appréciés. C'est pour elles un débouché nouveau dont l'enseignement qu'elles recevront à l'Ecole assurera et améliorera les conditions.

L'Ecole ne reçoit que des externes ; pour y être admise, aucun diplôme universitaire ni condition de stage préalable ne sont exigés. La limite d'âge minima est fixée à 17 ans ; il n'y a pas de limites maxima.

Le droit d'inscription est de 500 fr. par an, payable au moment de la prise d'inscription. L'organisation des cours permet aux élèves de suivre simultanément l'enseignement de l'Ecole et celui de la Faculté de Droit et même de travailler dans une étude de notaire.

Un programme détaillé et plus amples renseignements sont envoyés sur demande adressée au siège de l'Ecole : 127, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris, 6^e.

La Ferme des Ecoles

Les élèves du Lycée Molière qui ont fourni de si actives équipes de volontaires agricoles, s'intéresseront certainement à la prochaine ouverture, au printemps 1920, de la *Ferme des Ecoles* située 55, route d'Orléans, à Arcueil (Seine), et subventionnée par le Ministère de l'Agriculture.

Son but est d'initier, les jours de congé, des élèves des lycées et écoles de Paris aux divers travaux de la vie rurale.

La « Ferme des Ecoles » ne se propose pas de former des agriculteurs, mais de compléter l'instruction générale de *tous* les jeunes gens, en éveillant leur intérêt pour les questions agricoles.

Passer à la Ferme quelques heures du jeudi ou du dimanche est le plus intelligent des sports, la plus instructive, la plus saine, la plus agréable des distractions.

Nota. — *Les outils sont fournis gratuitement aux élèves.*

Des récompenses seront attribuées en fin d'année aux meilleurs travailleurs.

FONCTIONNEMENT. — CONDITIONS D'ADMISSION

On peut s'inscrire pour l'une des séries suivantes : jeudi matin, jeudi soir, dimanche matin, dimanche soir, samedi soir. (Le matin de 8 h. 1/4 à 11 h. 1/4. Le soir de 2 h. 1/4 à 5 h. 1/4).

Chaque série fonctionne de 15 jours en 15 jours, du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre, puis du 15 mars au 15 juillet.

Le droit d'inscription est fixé à 12 francs ; les élèves qui désirent faire partie de 2 séries (jeudi matin et jeudi soir par exemple avec déjeuner facultatif à la ferme) acquittent un droit d'inscription de 20 fr. ; de 3 séries 26 fr. ; de 4 séries 30 fr. Les élèves ne sont admises dans la Ferme que sur la présentation de leur carte personnelle.

Des terrains spéciaux sont réservés aux jeunes filles, toutefois jusqu'à 12 ans les garçons sont admis dans les équipes de jeunes filles.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE SPECIAL

Cours d'apprentissage pratique destiné aux personnes qui, n'ayant eu jusqu'ici aucune notion d'agriculture rationnelle, désirent acquérir rapidement les connaissances nécessaires :

- 1^o — pour soigner un jardin familial.
- 2^o — pour conduire une petite exploitation (culture potagère, petit élevage).
- 3^o — pour trouver un emploi dans l'agriculture.
- 4^o — pour être à même de surveiller la gestion d'un régisseur ou d'un fermier.

Ces cours consistent en exercices pratiques sous la direction de professionnels, complétés par des exposés précis et simples, fournissant l'explication raisonnée des travaux exécutés ; par l'indication d'ouvra-

ges judicieux à consulter sur chaque sujet ; par la visite commentée d'exploitations particulières.

La « Ferme-Ecole de Paris » ne néglige aucune branche de l'agriculture. Les personnes à qui leurs occupations ne laissent que quelques heures de loisirs par semaine, aussi bien que celles qui disposent de toute leur journée, y trouvent une organisation adaptée à leurs besoins.

Les droits d'inscription varient suivant l'enseignement demandé.

ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE

Pour permettre aux jeunes gens et jeunes filles qui ne peuvent se rendre à Arcueil, de suivre cependant, dans la mesure du possible, l'initiation agricole de la Ferme des Ecoles, des *exposés par correspondance* seront tenus à leur disposition.

La Ferme-Ecole de Paris donnera également par correspondance : 1° des *cours suivis*, 2° des consultations *sur des sujets spéciaux*. Ce système permettra aux agriculteurs les plus éloignés de Paris de s'instruire des méthodes modernes, d'améliorer leurs procédés et par suite leurs rendements.

RENSEIGNEMENTS

Adresser toute la correspondance à M. Lavarenne, 11, rue Jeanne Hachette, Paris.

M. Lavarenne ne reçoit que sur rendez-vous.

Aux jeunes filles

MESDEMOISELLES,

Vous voici à la fin de vos études, et prêtes à entrer dans la vie. Vous avez l'esprit cultivé, ouvert aux choses de la pensée et de l'art. Mais savez-vous bien tout ce que l'heure actuelle vous demande, savez-vous tout ce que vous pouvez faire de votre jolie jeunesse pour que votre pays soit plus fort et plus beau, pour qu'il puisse reprendre sa première place dans le monde ?

La France sera ce que vaudront les jeunes et dans la nouvelle échelle des valeurs, le plus grand sera celui qui le mieux saura servir. Voulez-vous être de ceux-là, devenir vous-même une femme avertie des poignants et profonds problèmes qui montent de toutes parts autour de nous ? Voulez-vous donner un peu de temps à votre pays, voulez-vous

connaître le privilège et l'honneur d'avoir servi la cause de la France à votre tour ?

Si vous le voulez, venez suivre pendant 3 ou 6 mois l'enseignement social à « Pro Gallia », école qui s'ouvre le 5 janvier au Musée Social (5, rue Las Cases). Vous y apprendrez, avec les notions générales relatives à l'état social actuel, tout ce qui concerne l'hygiène et la protection des enfants, leur éducation et leur apprentissage. Vous connaîtrez les grandes organisations d'assistance ; vous serez à même de soulager ou de conseiller toute détresse qui viendra vers vous. Et ceci vous l'apprendrez non seulement par les leçons de nos maîtres les plus éminents, mais par la visite des principaux organismes charitables et sociaux de Paris, par des films qui vous montreront ce qui se passe à l'étranger.

Celles d'entre vous qui veulent choisir une belle carrière y seront elles aussi préparées. Car de tous côtés on nous demande des jeunes femmes méthodiquement instruites des questions sociales, et qui se spécialiseraient en vue de devenir visiteuses d'enfants pour les tout petits, ou infirmières scolaires veillant sur la précaire santé des écoliers dans les régions dévastées, ou monitrices d'hygiène rattachées aux dispensaires, ou directrices de petites familles d'orphelins ou secrétaires d'œuvres, ou organisatrices de « foyers » pour les ouvrières ou surintendantes préposées au bien-être du personnel féminin des usines.

Toutes ces carrières sociales qui demandent un don ardent de soi, mais qui comportent une joie égale au don, s'adressent à l'élite des femmes françaises non retenues par leurs devoirs de famille, et peuvent leur assurer en outre une véritable indépendance pécuniaire.

Venez à nous, nombreuses. Tant de souffrances vous appellent, tant de découragements. Apportez l'espérance claire de votre jeunesse, votre confiance dans tout ce qui est beau ; vous guiderez ceux qui sont trop las pour apprendre, et vous pencherez secourables, vers ces enfants qui vous tendent leurs petites mains douloureuses.

Renée DE MONTMORT.

Renseignements : 12, rue de la Pompe, 16^e.

Les Pouponnières de l'Entr'aide des femmes françaises et la Jeunesse universitaire

A diverses reprises, aux Assemblées générales de l'Association, et dans ce *Bulletin*, il a été parlé de la Pouponnière de la Cité des Fleurs, fondée par l'Entr'aide des Femmes Françaises, et soutenue par un groupe d'établissements secondaires comprenant 3 lycées de garçons : Carnot, Condorcet, Voltaire et 2 établissements féminins : Lycée J. Ferry, Cours secondaires des XI^e et XX^e arrondissements.

Rappelons que M. le Recteur avait invité Directrices et Provisours de l'Académie de Paris à se grouper pour suivre l'exemple donné, et fonder avec les ressources de leurs établissements des Pouponnières identiques à celle de la Cité des Fleurs.

Ce vœu commence à se réaliser puisque à Boulogne, avenue Victor-Hugo, dans un local mis à la disposition de l'Entr'aide des Femmes Françaises par la Croix-Rouge américaine, et situé dans un voisinage relativement proche du Lycée Molière, vient de s'ouvrir une nouvelle Pouponnière.

C'est au profit de cet établissement que Mme Delzant, avec l'assentiment de Mme la Directrice, et avec l'aide dévouée des fonctionnaires du Lycée, organisa pendant les deux jours de la Vente de décembre une tombola artistique qui a rapporté 320 francs.

Nous avons déjà dit avec quelle bonne volonté les élèves de Molière avaient pris des billets, répondant avec un empressement touchant au chaleureux appel de leurs professeurs. Toutes ont de plus demandé avec instance à être renseignées sur le fonctionnement des pouponnières, vivement attirées, dans leur instinct maternel, vers ces bébés pour qui on les sollicitait.

C'est pour répondre à ce désir si légitime que nous publions les quelques notes qui suivent.

L'Entr'aide des Femmes Françaises est née de l'Association d'une trentaine d'Infirmières du Grand Palais groupées autour de leur infirmière-major. Elle s'est proposée de prêter assistance matérielle et morale aux familles qui sont aux prises avec les difficultés de la vie, de protéger les mères et les enfants, de conserver en santé les jeunes enfants sur qui compte notre pays pour réparer ses forces.

Ses efforts ont porté jusqu'ici sur les plus jeunes, ceux de moins d'un an, parmi lesquels la mortalité est maxima. Pour assister ces enfants, orphelins abandonnés ou dont les mères sont forcées de travailler

hors de la maison, elle ne s'est adressée que le moins possible aux adultes. C'est à la *jeunesse universitaire, aux élèves des Etablissements secondaires, Ecoles Normales et écoles primaires supérieures de jeunes filles et de jeunes gens qu'elle fait particulièrement appel.*

Elle se défend de faire œuvre charitable : elle fait œuvre d'entraide où chacun reçoit autant qu'il donne. Sa première réalisation est la création de la Pouponnière A, 30, Cité des Fleurs, à Paris (17^e), quartier populaire, rue privée, tranquille et accueillante, bordée de jardins, maison modeste mais confortable, claire, aérée, aménagée pour recevoir poupons avec dortoirs, buanderie, lingerie, salle de bains, de stérilisation, cuisine, logement pour le personnel, salle de cours. Les poupons sont pensionnaires à la Pouponnière.

Le personnel rétribué se compose d'une directrice, d'une cuisinière, d'une laveuse et de 4 berceuses, dont une garde de nuit ; le service est assuré par un médecin.

Chaque enfant a son lit et ses objets personnels dans une sorte de petit box. Berceuses et stagiaires n'approchent les enfants qu'après s'être conformées aux sévères prescriptions d'hygiène du Docteur Marchoux, sous-directeur de l'Institut Pasteur. Les mères elles-mêmes passent une blouse pour leurs visites bi-hebdomadaires et ne voient leurs enfants que dans les box respectifs.

Sur 41 enfants de un mois à un an qui ont été reçus à la Pouponnière du 1^{er} décembre 1917 au 30 décembre 1918, trois sont morts à l'hôpital, quelques jours après leur arrivée à la Pouponnière, et malgré les efforts les plus éclairés et les plus dévoués. Les autres, se sont admirablement développés, bien que plus de la moitié soient entrés chétifs, tous sont aujourd'hui de beaux bébés rians et joufflus, dont les uns ont été rendus à leurs mères (entre un an et 18 mois, dès qu'ils sont en état de marcher) et les autres sont encore les hôtes de la Pouponnière.

Les fonds qui alimentent la Pouponnière de la Cité des Fleurs proviennent :

a) De cotisations hebdomadaires des élèves appartenant aux établissements cités plus haut, en particulier du sou universitaire utilisé au début de la guerre, pour l'ouvrier de la rue Ménilmontant.

b) De cotisations recueillies parmi les parents des élèves et des amis de la Pouponnière.

c) De dons provenant de France ou d'étranger.

d) De rétributions payées par les mères qui confient leurs enfants

à la Pouponnière, et par les anciennes élèves de lycée qui y font leur stage.

Une aide en nature est également fournie par les élèves des lycées de jeunes filles de deux manières :

1° Dans toutes les classes jusqu'à la 4^e les heures de travail manuel sont employées à la confection des objets de layette. Les petites filles tricotent chaussons, bas et brassières de laine. Les moyennes cousent, les grandes taillent et assemblent. On raccommode les objets usagés. Tous les lainages, le linge, une partie des couches nécessaires à l'entretien de 15 enfants, ont été faits ainsi. Une bonne partie des matières premières ont été données par les ouvrières bénévoles.

2° Les grandes élèves qui ont subi l'examen du diplôme de Fin d'études secondaires ou du baccalauréat et qui ne désirent pas poursuivre leurs études en vue d'une carrière spéciale, sont admises après autorisation écrite de leurs parents, à suivre les cours de la Pouponnière, le cours théorique, le cours pratique faits par le médecin chargé du service médical, et elles reviennent en outre régulièrement deux heures chaque matin pour s'occuper des poupons. Chaque jeune fille fait un stage pratique à la lingerie, à la stérilisation, puis se voit confier un poupon à qui elle donne tous les soins sous la surveillance de la Directrice ou du médecin. Le stage dure 4 à 6 mois. Il se termine par un examen.

Il est bien évident que ce stage ne suffira pas pour faire de ces anciennes élèves des puéricultrices parfaites. Il leur donnera cependant l'idée de ce qu'est un petit enfant, de sa fragilité, des soins qu'il exige et de son attrait.

De plus, les poupons qui auront séjourné à la Pouponnière ne seront pas abandonnés en la quittant. Ils trouveront parmi les anciennes élèves, et même parmi les élèves de nos établissements, des « marraines » et des « parrains » de « paix », suivant l'heureuse expression du docteur Wallich. L'Entr'aide a déjà pensé à assurer à ceux d'entre eux qui seraient orphelins ou abandonnés, une aide précieuse ; elle cherche à annexer à la Pouponnière une seconde maison qui accueillerait les enfants jusqu'à 7 ans, et où leur enfance s'écoulerait heureuse et féconde.

La Pouponnière de la Cité des Fleurs a été la première du genre ; celle qui vient de s'ouvrir à Boulogne et qui paraît offrir un champ d'action tout indiqué aux Etablissements secondaires de l'Ouest de Paris au Lycée Molière en particulier, est établie dans les mêmes conditions et selon les mêmes principes.

L'Entr'aide veut que les Pouponnières analogues se multiplient et elle est décidée à utiliser le meilleur de ses forces à la réalisation de ce rêve parce qu'elle croit accomplir un devoir patriotique impérieux.

Actuellement un grand nombre de jeunes filles se préparent aux carrières où elles peuvent remplacer les forces masculines disparues. Nous sommes certaines cependant qu'elles sauront garder le meilleur de leur intelligence et de leur cœur en vue de leur mission naturelle qui est d'assurer l'avenir de la race et de conserver précieusement les jeunes vies humaines. C'est dans cet esprit que doit être formée la jeunesse féminine.

L'Entr'aide des Femmes Françaises a de grandes ambitions ; elle veut rayonner par toute la France, comme une Croix-Rouge de l'Enfance, qui travaillera pendant la paix comme la Croix-Rouge Française vient de travailler pendant la guerre.

Elle nous demande de nous associer à ses efforts, et de l'aider de toute manière, à préparer la génération de demain.

Le Gérant : A. COUESLANT.
